



## est ce que le service public ont ils des droits

Par **padbol**, le **21/10/2019** à **01:07**

un suivi hospitalier de 2014/2016 a été validé sans que je le sache par une tutelle - sans même que j'aie eu connaissance de cette instruction. Je souhaiterais savoir si c'est légal le fait de ne rien dire et que ce médecin chef dr en nutrition ait monté tous ses plans d'attaques ? à ce jour n'avait-elle le droit de permuter un dossier médical du département de naissance sur un autre département sans même que je le sache ? quel recours - mes droits

Par **jodelariege**, le **21/10/2019** à **08:54**

bonjour. Vous avez posé sensiblement la même question le 22/01/2018 soit bientôt 2 ans. Vous avez eu des réponses. Il suffit de les relire.....